



Ville de Moudon
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 1
Case postale 43
1510 Moudon
www.moudon.ch

Municipalité
T 021 905 88 88
F 021 905 88 89
greffe@moudon.ch

Conseil communal de Moudon
Par Monsieur
André ZIMMERMANN
Président
Case postale 43
1510 Moudon

Réf. 102.04 AI

Moudon, le 6 juin 2018

Communication No 18/18 (JPS)

Préavis No 36/08, Domaines, travaux d'assainissement des eaux usées, Ferme de Frémont

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Les travaux cités en titre sont aujourd'hui terminés, avec une dépense nette de **CHF 43'641.45**, ce qui représente un solde positif de **CHF 1'385.55** par rapport au montant de **CHF 45'000.—** prévu à la conclusion n°3 du préavis.

Ce même préavis avait déjà fait l'objet de deux communications municipales, voir en annexe, soit la n°36/09 le 27 octobre 2009 pour la conclusion n°1 (ferme de Cornier), ainsi que la n°62/16 le 3 mai 2016 pour la conclusion n°2 (ferme de la Cerjaulaz).

Vous remerciant de l'attention portée au contenu de la présente et considérant ce dossier comme bouclé, la Municipalité vous adresse, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, ses salutations les meilleures.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La syndique : Le secrétaire :


C. PICO


A. IMERI



Annexes : ment.

Copies avec annexe à :

- M. Jean-Philippe STECK, municipal aménagement du territoire, bâtiments et domaines communaux
- Boursier communal

Conseil communal de Moudon
Par Monsieur
Marc BOCION
Président
Case postale 43
1510 Moudon



Ville de Moudon
Hôtel de Ville
Case postale 43
1510 Moudon

Tél. 021 905 88 88
Fax 021 905 88 89

www.moudon.ch

CV/fp

Moudon, le 27 octobre 2009

COMMUNICATION No 36/09 (AWA)

Installation de chauffage, ferme de Cornier

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Il vous souvient que le Législatif, le 16 décembre 2008, acceptait formellement le principe d'installation de chauffage nouveau à la ferme de Cornier, sous réserve de respect d'une variante « bois de feu ».

Il faut relever cependant, en atteste l'extrait du 17 décembre de dite séance, qu'aucun montant n'avait été alors attribué.

Aujourd'hui, l'arrivée d'un hiver nouveau a imposé la nécessité de prise de mesures rapides.

Dans ce sens, la Municipalité a adjugé ces travaux à des entreprises spécialisées pour un total de quelque **Fr. 61'000.--**, soit :

- | | |
|---|---------------|
| 1. Mise aux normes ECA du local de chaufferie | Fr. 15'494.40 |
| 2. Chaudière à bois et installation (avec éventuel subside à déduire) | Fr. 42'329.45 |
| 3. Porte antifeu conforme | Fr. 2'530.-- |

La dépense globale, quelque **Fr. 61'000.--** comme précisé ci-dessus, charge le compte du budget 2009 « Entretien domaines » No 310.3141.00 d'autant.

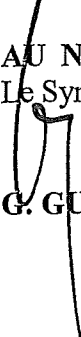
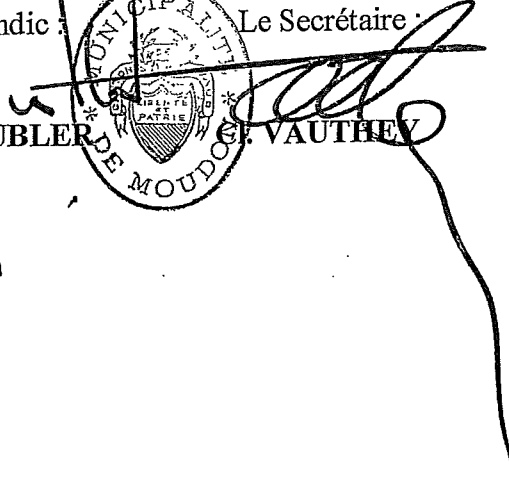
Municipalité
greffe@moudon.ch


Le but de la présente est d'abord de vous informer du suivi de cette affaire, valant ensuite demande de « crédit extrabudgétaire », à total de Fr. 61'000.--.

Il serait erroné de rapprocher la présente sollicitation de la demande de « crédit d'urgence », avec limite maximale de Fr. 40'000.-- à forme de l'article 11 de la Loi sur la comptabilité des communes, puisque le principe même de cet assainissement a d'ores et déjà été accepté par votre Conseil.

La Municipalité saurait donc gré au Conseil d'accepter ce crédit, objet porté à l'ordre du jour de ce jour sous rubrique « Communications de la Municipalité ».

La Municipalité vous adresse, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, ses salutations les meilleures, ses remerciements aussi d'avaliser la présente démarche qui vaut clôture de dossier sous réserve de votre aval.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE
Le Syndic :  Le Secrétaire : 
G. GUBLER DE MOUDON G. VAUTHEY



Distribution habituelle d'une communication, plus :

- Fermiers Cornier
- Intendance des bâtiments
- Technicien communal
- Boursier communal, compte 310.3141.00 (2009)
- Secrétaire municipal

Conseil communal de Moudon
Par Monsieur Jean-Philippe STECK
Président
Case postale 43
1510 Moudon

Réf. 102.04 YL/fp

Moudon, le 3 mai 2016

COMMUNICATION No 62/16 (LC)

Préavis municipal No 21/07 et partie du préavis 36/08, travaux divers, ferme de la Cerjaulaz

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Les travaux cités en titre sont aujourd'hui terminés avec un total dépensé en global de **CHF 111'939.75**, ce qui représente un solde positif de **CHF 28'060.25** par rapport au montant des préavis, **CHF 140'000.-**.

Vous remerciant de l'attention portée au contenu de la présente et considérant ce dossier comme clos à satisfaction, la Municipalité vous adresse, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, ses salutations les meilleures.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic : Le Secrétaire :

G. GUBLER

Y. LEYVRAZ

Copie pour information à :

- Distribution habituelle d'une communication +
- Syndic
- Municipal bâtiments, social et transports
- Boursier communal



Ville de Moudon

Hôtel de Ville
Case postale 43
1510 Moudon

Tél. 021 905 88 88
Fax 021 905 88 89

www.moudon.ch

Municipalité
greffe@moudon.ch